



Nationale pour être proche de vous partout !

DÉCLARATION D'ASSURANCE Vie et Invalidité Permanente et Absolue

1er/08.04

A²

CONTRAT A2—ADHERENTS et ADHERENTES **55/70 ans**

Nom.....
(En capital d'imprimerie) - (Pour les femmes, indiquez sur cette ligne le nom de jeune fille suivi du nom marital)

Prénoms.....
(Dans l'ordre de l'état civil)

Date et lieu de naissance.....

Adresse personnelle.....

Déclare souscrire une assurance groupe décès pour un capital total garanti de (MENTION OBLIGATOIRE).....

Tous les contrats bénéficient du doublement, en cas d'accident ou de triplement en cas d'accident de la circulation, et, ou en service commandé.

CAPITAUX GARANTIS					capital obligatoire € 3 820*
CLASSE	TOTAL GARANTI	PRIME MENSUELLE	MORT NATURELLE	MORT ACCIDENTELLE	MORT ACCIDENT CIRCULATION OU SERVICE COMMANDE
2*	3 820 €	3,82 €	3 820€	7 640 €	11 460 €
3	6 870 €	6,87 €	6 870 €	13 740 €	20 610 €
4	9 910 €	9,91 €	9 910 €	19 820 €	29 730 €
5	12 960 €	12,96 €	12 960 €	25 920 €	38 880 €
6	16 010 €	16,01 €	16 010 €	32 020 €	48 030 €
7	19 060 €	19,06 €	19 060 €	38 120 €	57 180 €
8	22 110 €	22,11€	22 110 €	44 220 €	66 380 €
9	25 160 €	25,16 €	25 160 €	50 320 €	75 480 €
10	28 210 €	28,21 €	28 210 €	56 420 €	84 630 €
11	31 260 €	31,26 €	31 260 €	65 520€	93 780 €

- FORMULE N°1** - Par priorité et dans la totalité du capital assuré : mon ou ma conjoint(e) non séparé(e) de corps par jugement ou concubin(e),
 - A défaut et par parts égales : mes enfants nés ou à naître vivants ou représentés,
 - A défaut et par parts égales : mes ascendants au premier degré,
 - A défaut : mes héritiers, en proportions de leurs parts héréditaires,
 - A défaut : la Mutuelle de la Police Nationale

FORMULE N°2 - Toute formule particulière différente : Précisez

CONTRAT C (2)
CONJOINTS et CONJOINTES
CONCUBINS et CONCUBINES **55/70 ans**

C²

Nom.....
(En capital d'imprimerie) - (Pour les femmes, indiquez sur cette ligne le nom de jeune fille suivi du nom marital)

Prénoms.....
(Dans l'ordre de l'état-civil)

Date et lieu de naissance.....

Date et lieu du mariage.....

(2) Salarié(e) OUI – NON - EMPLOYEUR.....

Tous les contrats bénéficient du doublement, en cas d'accident ou de triplement en cas d'accident de la circulation.

CAPITAUX GARANTIS AU DÉCÈS						
CLASSE	CAPITAL GARANTI	PRIME MENSUELLE	MORT NATURELLE	MORT ACCIDENTELLE	MORT ACCIDENT. CIRCULATION	OBSERVATION
2*	3 820 €	3,82 €	3 820 €	7 640 €	11 460 €	OBLIGATOIRE
3	5 340 €	5,34€	5 340 €	10 680 €	16 020 €	FACULTATIF
4	6 870 €	6,87 €	6 870 €	13 740 €	20 610 €	FACULTATIF
5	8 390 €	8,39 €	8 390 €	16 780 €	25 170 €	FACULTATIF
6	9 910 €	9,91 €	9 910 €	19 820 €	29 730 €	FACULTATIF
7	11 440 €	11,44 €	11 440 €	22 880 €	34 320 €	FACULTATIF
8	12 960 €	12,96 €	12 960 €	25 920 €	38 880 €	FACULTATIF

- FORMULE N° 1** - Par priorité et dans la totalité du capital assuré : mon ou ma conjoint(e) non séparé(e) de corps par jugement ou concubin(e) adhérent principal,
 - A défaut et par parts égales : mes enfants nés ou à naître, vivants ou représentés,
 - A défaut : mes héritiers, en proportion de leurs parts héréditaires,
 - A défaut : la Mutuelle de la Police Nationale.

FORMULE N° 2 - Toute formule particulière différente : précisez.....

A.....

le

Signature :



(1) Mettre une croix dans la case de la réponse exacte.
(2)Rayer la mention inutile ou les capitaux qui ne vous intéressent pas.